



Le chaos

Le CTPD du 22 mars l'a montré : la « réforme » à la sauce Chatel de la formation des maîtres et l'affectation des stagiaires sur des postes pleins qui en découle, provoquent un immense chaos.

La feuille de route de l'Inspection Académique est claire : toutes disciplines confondues, c'est 63 stagiaires à temps plein qu'il faut « placer » dans le département.

Pour ce faire, l'IA n'hésite pas à bafouer les droits élémentaires des enseignants et des CPE en termes de mutation.

- **Postes confisqués, alors qu'ils sont vacants et devraient être mis au mouvement rendant la mutation plus difficile voire quasi impossible cette année dans de nombreuses disciplines et pour les CPE. Dans toutes les disciplines, le mouvement est d'ores et déjà faussé puisque les postes les plus attractifs sont bloqués pour les stagiaires.**
- **Aucune perspective de stabilisation pour les TZR ! Licenciement programmé des Contractuels et Vacataires !**
- **Affectation des stagiaires sans considération du traitement nécessaire des mesures de carte scolaire : un collègue perdant son poste n'aura aucune garantie d'être réaffecté sur le poste vacant le plus proche de son établissement d'origine, ce poste pouvant être réservé pour un stagiaire.**

Et malgré cette déréglementation terrifiante, cette négation du droit, l'administration académique n'arrive qu'avec difficulté à placer ces 63 stagiaires ; à ce jour, elle n'a pu communiquer que les 2/3 de sa liste des postes bloqués : « Ils changent tous les jours », « les principaux n'en veulent pas, on ne trouve pas de tuteurs ».

Au gré des tractations avec les chefs d'établissement et le rectorat, l'administration académique remet des postes au mouvement ou en enlève.

Les services de l'IA sont sous pression, la situation est ingérable. Le point de rupture est atteint !

A nous de porter l'estocade !

Refusons le chaos ! Refusons la déréglementation !

Exigeons la restitution des postes confisqués !

Exigeons le retrait de la « réforme » Chatel de la formation des maîtres et des conditions d'affectation des stagiaires !

Nous appelons tous les collègues à se rassembler le

Mercredi 31 mars 2010, à 15h00,

devant l'Inspection Académique, à Quimper (Cité administrative)

Postes fixes, TZR, Maîtres Auxiliaires, Contractuels et Vacataires : nous sommes tous concernés !